



- Extrait du registre des délibérations **Conseil municipal du 12 décembre 2022**  
**Commission Culture et patrimoine Séance du 9 novembre 2022**  
**historique**

### 31 Procès-verbal de récolement et d'inventaire des acquisitions de céramiques du musée Gallé-Juillet (2015-2021)

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**  
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**  
Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE,
- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**  
Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, M. KHOULA, Mme HAMADOUCH, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, M. EL MOUSSAOUI, M. BOULHAMANE, Mme DUCHATELLE, Mme M'BAYE.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**

M. AKABLI	Pouvoir à	Mme SOW
Mme SAVAS	Pouvoir à	M. EL MOUSSAOUI
Mme SAKHO	Pouvoir à	M. VILLEMMAIN
M. N'DIAYE	Pouvoir à	Mme DUHIN
Mme PEREZ	Pouvoir à	M. PERRIN
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à	Mme HAMADOUCH
Mme SENET	Pouvoir à	M. BOUKHACHBA
Mme JACQUEMART	Pouvoir à	M. BOULHAMANE
M. KA	Pouvoir à	Mme M'BAYE
M. FACCHINI	Pouvoir à	Mme DUCHATELLE
- **Conseillères municipales & conseiller municipaux absents non représentés:**  
Mme MEHADJI, M. NACHITE.  
M. LUCAS.
- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	3
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	36
- **Date de la convocation et d'affichage le : 6 décembre 2022**
- **Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 13 DEC. 2022**
- **Rapport de présentation :**

#### Aïssata SOW, Conseillère Municipale

La loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France impose la réalisation d'un inventaire de leurs collections ainsi que la réalisation d'un récolement décennal. L'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, souligne cette obligation et expose la méthodologie à adopter.

Le musée Gallé-Juillet comprend une collection de plus de 3 500 céramiques conservées pour la plupart dans la maison de la Faïence. Inaugurée en 2010, elle offre un témoignage de l'histoire de la faïencerie de Creil et Montereau, dont la production s'est étendue à Creil de 1797 à 1895 pour ensuite être délocalisée à Montereau jusqu'en 1955. La collection de faïences fines de Creil et de Montereau compte plus de 3 000 pièces, dont plus de la moitié a été acquise ces vingt dernières années.

Cette collection a bénéficié d'un inventaire en 1951, suivi de trois phases de récolement et d'inventaire réalisés



en 1994, 2007 et 2016.

Dans le but de poursuivre ce travail d'inventaire et de récolement, la ville de Creil a fait appel aux services de Louise Fouquet, prestataire de service, de novembre 2021 à décembre 2022. Louise Fouquet a été accompagnée par Marion Kalt, directrice du service patrimoine, et Suzanne Choureau, responsable adjointe des collections pour la réalisation de ses missions.

A l'issue de cette campagne de récolement et d'inventaire des céramiques acquises entre 2015 et 2021, **229** biens ont été récolés dont :

- **220** céramiques conservées au sein de la maison de la faïence (41 exposées),
- **1** faïence fine exposée dans la maison Gallé-Juillet,
- **1** manuscrit et **7** planches de photographies et de lithographies placés en réserve.

En complément, **1 102** biens ont été inventoriés dont :

- **1 100 céramiques** (assiettes de séries, pièces de service de table, pièces de service de toilette et céramiques décoratives),
- **2 biens appartenant aux arts graphiques** (un livre de compte de la faïencerie de Montereau datant entre 1904 et 1907, et une lithographie d'après le dessinateur et graveur Victor Adam vers 1830).

Il vous est demandé de valider le procès-verbal de récolement et d'inventaire des acquisitions de céramiques du musée Gallé-Juillet (2015-2021) ci-annexé.

Vous êtes appelés à voter.

#### ■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le code du patrimoine, notamment l'article L451-2,

Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 9 novembre 2022,

Vu le document ci-annexé,

Entendu le rapport de présentation,

#### ■ Vote

Votants	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

#### ■ Décide :

**Article unique** : de valider le procès-verbal de récolement et d'inventaire des acquisitions de céramiques du musée Gallé-Juillet (2015-2021).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application [telerecours citoyen](http://telerecours.citoyen.fr) accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Publication électronique sur le site de la Ville le **29 DEC. 2022**

CREIL, le **29 DEC. 2022**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

*P/10*

Maire de Creil  
Président de l'ACSO

Madame Jessica ELONGUERT

La secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le 29/12/2022



ID : 060-216001743-20221212-DLRG221212031-DE